

Lisbonne, cité de l'Océan

Du 15 au 17 mars 2016

Séjour de 3 jours

Fille de l'Atlantique, Lisbonne fut, au temps des découvertes, une des capitales commerciales du monde. Après un sommeil de cinquante années où l'avait plongée la dictature salazariste, c'est une cité à visage humain qui s'offre au visiteur, une ville exotique, qui exhale un parfum d'Afrique, d'Amérique et d'Inde. Rue des Noirs, rue des Maures... L'histoire des grandes découvertes y est très présente. Au XVI^e siècle, le nouvel empire colonial offre au Trésor portugais un enrichissement fabuleux et Lisbonne se couvre d'édifices de style manuelin, cet art de transition entre le Gothique tardif et la Renaissance italianisante, étrange, sans équivalent en Europe, sans précédent et sans postérité. Après le terrible tremblement de terre de 1755, le marquis de Pombal applique une politique de despotisme éclairé et reconstruit la ville selon un plan régulier. Entre le tintement caractéristique des tramways, les « elevadores » qui se lancent à l'assaut des collines et les accents nostalgiques du fado, laissez-vous séduire par Lisbonne, flânez dans ses ruelles, gravissez ses escaliers labyrinthiques, et écoutez la mer...

Premier jour : Paris / Lisbonne : le cœur de Lisbonne et la fondation Gulbenkian

Vol Paris / Lisbonne

Arrivée en fin de matinée .

Déjeuner au restaurant.

Notre découverte de Lisbonne débutera par la visite de **la Se et de son trésor**, cathédrale romane fortifiée car construite après la reconquête de Lisbonne sur les Maures. Là encore nous serons surpris par l'étonnante alliance des genres : sobriété romane, envol gothique et exubérance baroque.

Nous monterons jusqu'au **Château Saint-Georges**, somptueuse forteresse médiévale aux murailles maures (IX^e) et wisigothiques (V^e), qui offre de très beaux points de vue sur la ville au relief insolite, boursoufflé d'innombrables collines s'inclinant doucement vers le Tage et l'océan.

Nous traverserons **le quartier de l'Alfama**, le plus vieux quartier de Lisbonne, remontant à l'époque wisigothique. Nous nous promènerons dans ses ruelles pittoresques.

Puis, nous rendrons à la **Fondation Gulbenkian**. Musée à taille humaine, il nous dévoilera ses collections d'art oriental, de peintures européennes (Rembrandt, Quentin de la Tour, Gainsborough, Manet...) et surtout d'objets d'art et de mobilier français. Les plus grands ébénistes sont là : Riesener, Jacob, Cressent...

Dîner et nuit à l'hôtel.

Deuxième jour : Bélem, et sa forteresse, musée des Arts Anciens.

Nous découvrirons deux pièces maîtresses de l'art manuelin inscrites au patrimoine mondial par l'Unesco. Tout d'abord, ce sera le **Monastère des Hiéronymites**, chef-d'œuvre absolu, amalgame splendide de détails du Gothique flamboyant, de la Renaissance et du décor manuelin. Devant le cloître à étages, nous nous représenterons mieux ce qu'a pu signifier l'opulence de la période des Grandes Découvertes : on disait le couvent « fait de poivre » car il a été bâti grâce au commerce des épices. Nous verrons aussi les tombeaux des rois Manuel I^{er} et Jean III et de leurs épouses.

Puis, nous verrons la **Forteresse de Belém**, véritable navire de pierre planté dans le Tage. Sous ses terrasses, ses balcons et ses échauguettes mauresques, cette citadelle édifiée au XVI^e siècle pour abriter les capitaines du port, a vu passer les caravelles en partance pour les côtes de Guinée. (*visite extérieure*).

Puis, nous prendrons **une pâtisserie dans la fameuse Pasteleria de Belem**.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous nous rendons au **Musée d'Art Ancien**, installé dans l'ancienne propriété des Comtes d'Alvor (XVII^e siècle). Il renferme une riche collection de peintures dont deux chefs-d'œuvre : le polyptyque de Saint-Vincent de Nuno Gonçalves, peintre portugais du XV^e siècle et la Tentation de Saint-Antoine, de Jérôme Bosch. Tous les deux ont pour sujet les deux saints patrons de Lisbonne. Les collections d'Arts Décoratifs sont de grande qualité : superbes paravents japonais, cabinets précieux indo-portugais, mobilier portugais en bois exotique, orfèvrerie, textile, céramique.

La fin d'après-midi sera libre pour déambuler dans les petites ruelles pittoresques des plus anciens quartiers de Lisbonne.

Dîner libre

Soirée Fado en option.

Nuit à l'hôtel.

Troisième jour : le Palais dos Marqueses de Fronteira et le musée de l'Azulejo et vol de retour à Paris.

Nous débuterons la matinée par le **Palais dos Marqueses de Fronteira**. Il fut construit au XVII^e siècle par le premier Marquis de Fronteira, Joao Mascarenhas, qui participa à la renaissance de l'indépendance portugaise. Cette demeure et ses jardins, aujourd'hui encore propriété du douzième Marquis de Fronteira, témoignent de sa sensibilité pour l'architecture. Le palais et les jardins sont ornés de panneaux d'azulejos d'une grande richesse chromatique et iconographique. Parterres de broderie, fontaines, bassins, terrasses, promenoir et escaliers agrémentent ce jardin peuplé de statues, effigies de 11 rois de marbre blanc et de grands panneaux de céramique représentant, ici, des chevaliers empanachés, là, des allégories des arts et des sciences. Plus loin, une petite chapelle au décor raffiné et plus bas, à la hauteur du charmant jardin de Vénus, une grotte de coquillages, de nacre et de fragments de porcelaine.

Déjeuner au restaurant

Puis, nous visiterons l'**Eglise Madre de Deus** à la façade manuéline et à la décoration baroque (boiseries dorées et azulejos). Ses charmants cloîtres et bâtiments conventuels abritent le **Musée de l'Azulejo**.

Retour sur Paris .

Le programme culturel proposé peut être susceptible de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture de certains sites. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour vous proposer des prestations de remplacement équivalentes en qualité

Le prix proposé par personne est le suivant :

Prix par personne	Tarif base 26 personnes minimum	Tarif base 31 personnes minimum	Tarif base 36 personnes minimum
En chambre double	775 €	754 €	737 €
Taxes d'aéroport	129 € *	129 € *	129 € *
Prix avec les taxes d'aéroport	904 €	883 €	866 €
Supplément chambre individuelle	+ 120 €		
Supplément soirée Fado avec repas et hors transferts (non remboursable)	+ 81 euros/ par personne		

*taxes d'aéroport au 09/07/2015 révisable jusqu'à 1 mois avant le départ.

Supplément assurance annulation et bagages par l'intermédiaire d'Intermèdes (en option) : 3,95% du prix total du voyage (Minimum 15 Euros). Avec certaines cartes bancaires (type Visa 1^{er} ou Gold Master Card...) vous pouvez bénéficier de cette assurance, ce qui peut vous dispenser de la souscrire par l'intermédiaire d'Intermèdes. Merci donc de vérifier auprès de votre banque.

Ces prix comprennent :

Le transport aérien Paris- Lisbonne- Paris sur vols réguliers Air France,

Les taxes d'aéroport, soit 129 € à ce jour, révisables jusqu'à 1 mois avant le départ,

L'hébergement 2 nuits en hôtel 4* (normes locales) ,

La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 excepté un dîner ,

Les boissons au repas : ¼ de vin et ½ eau minérale + café,

L'autocar privé pour certains transferts,

L'accompagnement d'un guide local francophone pour le programme culturel,* les entrées aux monuments,

L'assurance assistance-rapatriement,

Ces prix ne comprennent pas :

Les boissons autres que celles mentionnées ci-dessus
1 dîner libre le jour où vous est proposée en option la soirée fado,
La soirée Fado hors transfert
Les dépenses d'ordre personnel,
Le port des bagages,
Les pourboires usuels aux guides et chauffeurs,

L'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour 3,95 % du prix total du voyage.

*****Attention le ou la guide ne dînera pas avec vous le soir.**

A ce jour nous avons en option 18 chambres individuelles , et 10 chambres Twins (2 lits jumeaux) à l'hôtel

LISBONNE – Hôtel Marquês de Pombal 4* - <http://www.hotel-marquesdepombal.pt/>

L'hôtel Marquês de Pombal vous accueillera sur la plus belle avenue de Lisbonne, l'avenue de la Liberté. Restaurées en 2009, toutes les chambres ont leur propre atmosphère et sont équipées de tout le confort. L'hôtel dispose d'un restaurant, d'un bar et d'un centre de fitness.

Les horaires des vols donnés à titre indicatif, nous avons 36 places sur les vols ci-dessous

Aller : Paris CDG 09h35 – Lisbonne 11h05 Retour : Lisbonne 18h40 – Paris CDG 22h10

Les conditions de règlement sont les suivantes :

- Versement d'un acompte de **270 euros** (par personne) **avant le 02/11 /2015.**
- Versement du solde : sur facture qui vous sera adressée 31 jours avant le départ.

Vous trouverez ci-joint :

Un bulletin d'inscription ainsi que les conditions générales de ventes.

Bulletin à retourner par lettre à l'attention de Catherine ARRIBAT –INTERMEDES, 60 rue la Boétie 75008 Paris, accompagné de votre règlement d'acompte de 270 euros à l'ordre d'Intermèdes (règlement par carte voir le bulletin d'inscription). Seul l'envoi du bulletin d'inscription et le versement de l'acompte à Intermèdes valide votre inscription au voyage.

Votre interlocuteur chez Intermèdes : Catherine Arribat : 01 45 61 96 61 ou par fax : 01 83 62 28 51 ou par mail

catherinearribat@intermedes.com

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Conditions générales de vente

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme.

CONDITIONS PARTICULIERES

Inscription et paiement

Toute inscription à l'un de nos voyages doit être faite par l'envoi du bulletin d'inscription. Votre inscription doit être accompagnée d'un acompte selon les modalités mentionnées sur le bulletin d'inscription. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ (60 jours pour certains voyages). Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription pourrait être annulée et soumise aux conditions d'annulations habituelles.

Les horaires des vols mentionnés dans nos programmes détaillés correspondent aux réservations effectuées à la date de diffusion du programme détaillé. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes ou leurs décisions de modifications de plan de vol indépendant de notre volonté peut nous amener dans certains cas, à vous communiquer les modifications qui auront été décidées par la compagnie aérienne ou bien à modifier nos réservations et à proposer des vols différents, sur la même compagnie ou sur une autre compagnie. Cette information vous serait alors communiquée dès que cela est connu.

Toute modification de dates ou d'itinéraire demandée par le client après confirmation des services et signature du bulletin d'inscription, peut générer des frais. Ces frais peuvent atteindre 100% de la valeur du billet d'avion (international et/ou domestique) lorsque celui-ci est émis.

En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ (60 jours pour certains voyages), le prix total du voyage devra être réglé à l'inscription.

Certaines compagnies aériennes peuvent imposer une émission des billets d'avion avant la date de paiement du solde du voyage. Si le coût des billets d'avion est supérieur au montant de votre acompte, la différence vous serait demandée au titre de 2ème acompte.

Annulation

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par courrier, télécopie ou e-mail. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions ci-dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans le programme détaillé du voyage concerné, en particulier pour les croisières).

Frais d'annulation :

- au-delà de 30 jours avant le départ : 130 € de frais de dossier par personne
- entre 30 et 21 jours : 25 % du prix du voyage
- entre 20 et 8 jours : 50% du prix du voyage
- entre 7 et 2 jours : 80% du prix du voyage
- moins de 2 jours : 100% du prix du voyage.

Outre les frais d'annulation et de dossier mentionnés ci-dessus, pour tout billet d'avion déjà émis au jour de l'annulation, que ce soit en raison de contraintes d'émissions imposées par les compagnies aériennes ou sur demande du client, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet hors taxes aériennes (*), quelle que soit la date d'annulation. (*) selon les compagnies aériennes et la tarification utilisée, une partie des taxes aériennes peut ne pas être remboursable, notamment la taxe YQ.

Pour les réservations effectuées par vos soins auprès des hôtels situés à proximité des aéroports, toute annulation doit également être faite par vos soins. Les hôtels, appliquent leurs propres conditions d'annulation.

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants :

- interruption de voyage, sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs.
 - non-présentation aux heures et lieux de convocation mentionnés dans le carnet de voyages.
 - absence de documents de voyages (passeports, visas, certificats de vaccination, etc.)
- Certaines prestations spécifiques ne sont pas remboursées : ex. billets d'avion hors contingent groupe, départ direct de province, billets de spectacles ou droits d'entrée pour des expositions, frais de visa et d'assurances, sauf si l'annulation est du fait de l'organisateur.

Cession de contrat

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle remplisse les mêmes conditions pour effectuer le voyage. Vous devez nous avertir au plus tard 7 jours (15 jours pour les croisières) avant le début du voyage et nous confirmer ce changement par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant précisément le nom, prénom et adresse du participant. Cette cession entraîne des frais de 100€ par personne augmentés des frais d'annulation des billets d'avion éventuellement déjà émis (jusqu'à 100% du billet) et des frais de visas. La cession du contrat demeure par ailleurs soumise aux disponibilités aériennes permettant de réaliser le voyage au nom du nouveau participant et le cas échéant du délai d'obtention du visa.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance rapatriement est incluse dans le prix des voyages pour les ressortissants de la communauté européenne, résidant en Europe, Andorre, Monaco et Suisse. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire : annulation/bagages/interruption de voyage. Une notice détaillant ces garanties est disponible sur notre site www.intermedes.com ou peut vous être envoyée sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance, dans les cas prévus ci-dessous.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le contrat, peut renoncer audit contrat, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat.

La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Sécurité du voyageur

Pour des raisons de sécurité nous pouvons être amenés, sur les recommandations du Ministère des Affaires étrangères, à modifier un programme, ou annuler un départ.

En cas de modification de programme, nous rembourserions l'éventuelle différence entre les prestations d'origine et celles de remplacement. En cas d'annulation du départ par l'organisateur, l'intégralité des sommes versées serait remboursée. Aucun dédommagement complémentaire ne saurait être accordé dans ces circonstances. Si à la suite d'une modification de programme, vous souhaiteriez annuler votre participation, nos conditions d'annulation s'appliqueraient. Toutefois, dans ce contexte, nous nous efforcerons de minimiser les frais.

Modification éventuelle des programmes

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté (changements ou retards dans les horaires de train, avion et bateau, grève, manifestations culturelles ou événement politiques, conditions climatiques, etc.), peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

En particulier, les conditions de transport et d'hébergement peuvent, pour des raisons techniques, être modifiées (ex : modification ou annulation de vol, risque de sur réservation...). Ainsi, si vous devez prendre certains engagements en fonction de ces conditions de transport ou d'hébergement (par exemple réserver un pré-acheminement, un billet de train, une nuit d'hôtel à l'aéroport...), nous vous invitons à contacter notre Service Sur-Mesure Groupes pour vérifier que ces conditions n'ont pas dû être modifiées. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais, mais cette démarche peut prendre quelques jours.

Responsabilité

La responsabilité d'Intermèdes se limite aux seules prestations incluses dans le forfait.

Toute prestation achetée sur place, quelle que soit l'entité ou la personne ayant vendu cette prestation, ne rentre pas dans le cadre du voyage organisé par la société Intermèdes. De ce fait, l'achat de cette prestation n'engage pas la responsabilité de la société Intermèdes en cas de mauvaise exécution ou d'accident.

De même si vous avez réservé un pré et/ou post-acheminement par vous-même, tous frais liés à une modification ou un retard de vol ne peuvent engager la responsabilité d'Intermèdes pour une prise en charge de ces frais.

Conférenciers

Le nom des conférenciers est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Nous vous rappelons qu'un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Prix

Nos prix comprennent : (sauf mention contraire précisé dans le programme détaillé) le transport aller et retour depuis Paris, les transferts et transports durant le circuit, les visites et l'accompagnement culturel, l'hébergement, les repas mentionnés l'assurance assistance rapatriement, les taxes d'aéroport et surcharges carburant (susceptibles de modifications). Une éventuelle hausse ou baisse de ces taxes et surtaxes serait répercutée sur le prix au plus tard 30 jours avant le départ. Le montant de cette part variable est précisé dans nos programmes détaillés, les éventuels frais de visa (pour les ressortissants français uniquement) Pour les autres nationalités nous remboursons un prix équivalant au coût d'obtention du visa pour les ressortissants français. Les "tarifs enfant" sont applicables pour des enfants de moins de 12 ans partageant la chambre ou la cabine de deux adultes.

Nos prix ne comprennent pas : les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation / bagages / interruption de voyage, le room-service, les pourboires.

Révision de prix : les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques (cours des devises, coût du transport et des carburants, des taxes et redevances) en vigueur lors de l'impression de nos programmes détaillés et d'un nombre minimum de participants.

En cas de nombre insuffisant de participants, Intermèdes-proposera à l'ensemble des participants un départ maintenu moyennant un supplément calculé au plus juste.

Pour certains voyages, les prestations terrestres locales nous sont facturées (en totalité ou en partie) en monnaie locale ou en dollar. Conformément à la loi, une variation des taux de change supérieure à 4 %, ainsi qu'une augmentation sensible des tarifs aériens et ferroviaires, des taxes aériennes, du coût des carburants pour les transports aériens et maritimes, peuvent nous amener à augmenter le prix de nos voyages. Cette augmentation ne pourrait en aucun cas excéder 10 % du prix du voyage et vous en seriez avisés au minimum trente jours avant le départ.

Le taux de change de référence des voyages susceptibles d'être affectés par une variation du dollar, ou de la devise locale, est indiqué dans le programme détaillé.

Les réajustements de prix pour variations de change sont bien sûr calculés en fonction de la part qui dépend du cours de la devise. Cette part représente en général 30 à 60% du prix, un calcul spécifique est fait pour chaque voyage concerné.

Supplément aérien : les tarifs mentionnés dans le programme détaillé correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Hébergement

Chambres triples : les chambres triples sont généralement des chambres doubles dans lesquelles on rajoute un lit d'appoint.

Chambres individuelles : elles disposent généralement d'un lit d'une personne. Elles font l'objet d'un supplément imposé par l'hôtelier et sont proposées en nombre limité. Elles sont souvent moins spacieuses et peuvent être moins bien situées que les autres chambres.

Les DUS sont des chambres double à usage individuel.

Formalités

Le voyageur doit être en possession des pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), visas, autorisations et autres documents (notamment sanitaires) exigés par les autorités des différents pays où doit se dérouler le voyage. Les formalités indiquées dans les programmes détaillés concernent les ressortissants français. Pour toute autre nationalité, il appartient au voyageur de se renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays.

* Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.

En aucun cas, Intermèdes ne peut supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétentes.

Transports

Convocation aéroport : pour les vols long-courriers, vous êtes convoqués généralement 3 heures avant le décollage, et 2 heures avant pour les vols moyen-courriers.

Suite à des alliances passées entre certaines compagnies aériennes, il est possible que vos vols s'effectuent sur l'appareil d'une compagnie partenaire (dite alors transporteur de fait). Dans ce cas, l'identité du transporteur de fait vous serait communiquée au plus tard 8 jours avant le départ. Il est d'usage, en général, de voir les deux numéros de vols affichés à l'aéroport. Bagages : Pour les voyages en avion, la franchise des bagages est généralement limitée à 20 kg (30 kg en classe affaires). Dans certains pays, pour les vols intérieurs la franchise bagage est limitée à 15 kg pour les bagages enregistrés et 7 kg pour les bagages cabine. Tout dommage ou perte de bagage est soumis aux conditions des transporteurs ou de l'assurance complémentaire souscrite pour couvrir ce risque.